



web

COMPTE RENDU CTE DU 29 mars 2016

1 - Directoire du 8 mars

Aménagements architecturaux pôle digestif.

En ce qui concerne l'accès à l'hôpital St Eloi et la problématique du stationnement, la direction nous informe qu'elle rencontre des difficultés financières. Elle aura l'occasion de revenir vers les instances pour aborder ce dossier.

Visite de la Direction de l'ARS au CHU.

Dans le cadre de sa prise de fonction, Monique CAVALLIER Directrice de l'ARS accompagnée de son directeur adjoint ont rencontré la Direction du CHU et effectué une visite de notre établissement. Cette rencontre a permis d'échanger sur différents points notamment la cancérologie (ICM), la certification, la périnatalité ainsi que l'attractivité médicale. A cette occasion, l'étude pour la construction du futur bâtiment mère enfant a été validée. Ce projet sera inclus dans le prochain PRS (Projet Régional de Santé).

2 - Effectif minimum en cas de grève pour le service des dossiers médicaux - pour consultation

Vote : CONTRE : CGT. Abstention : FO, CNI, UNSA. Pour: CFDT

3 - Effectif minimum en cas de grève pour le service Orthopédie Traumatologie du MI - pour consultation

Vote : CONTRE : CGT, CNI Abstention : FO, CNI, UNSA, CFDT.

4 - Point finances

Plan global de financement pluriannuel 2016 - pour consultation

Le syndicat CGT constate que les directives ministérielles sont des injonctions contradictoires. Alors que depuis des années les tutelles via les Directions demandent aux personnels de faire des efforts, que l'on nous promettait des aides exceptionnelles sous réserve de revenir à l'équilibre, à ce jour nous faisons le constat que rien n'a changé.

Malgré les efforts consentis : plans de retours à l'équilibre, contrats performance et réorganisations successives, les aides ne sont jamais arrivées et le budget consacré aux dépenses de santé se réduit chaque année comme peau de chagrin...

La seule certitude que nous ayons : le personnel soignant du CHU sera encore et toujours l'unique variable d'ajustement !

Les perspectives sont relativement sombres pour les agents du CHU : diminution des personnels, augmentation de l'activité, efforts à consentir, le tout dans un contexte de future rémunération au mérite !!!

Vote : CONTRE : CGT. Pour : CFDT, FO, CNI, UNSA.

5 - Revue de projets - pour information

Travaux et investissements

Un point nous est fait sur les réalisations de travaux et d'investissements en 2015 ainsi que les principaux chantiers déjà validés et ayant débuté en 2016.

Le montant pour 2016 se chiffre à 47 millions d'euros. Ces investissements comprennent à la fois des travaux de mise en conformité (institut médico-légal, unité psychiatrique pour adolescents), des renouvellements d'équipements (IRM GDC) et de nouvelles infrastructures (salle hybride...).

Sécurisation des installations

Une information nous a été donnée sur la sécurisation des locaux techniques du CHU. Celle-ci intervient dans un contexte national particulier ainsi que les actes de malveillance survenus au CH de Millau le 31 décembre dernier. Ces mesures se traduisent par la mise en place de vidéo-surveillance afin de prévenir le sabotage d'installations techniques.

6- Certification HAS V 2014 : rapport définitif - pour information

SURIS :

- **1 réserve** : management de la prise en charge du patient en salle de naissances.
- **3 obligations d'amélioration** : droit des patients ; identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge ; management de la prise en charge médicamenteuse du patient.
- **3 recommandations d'amélioration** : qualité de vie au travail ; tenue du dossier patient ; PEC du patient en endoscopie.

Des travaux et des démarches sont en cours car l'établissement est dans l'obligation de rendre un document comportant les mises à jour en juin 2016. Une visite de suivi aura lieu en salle de naissances en septembre 2016.

La réserve émise à l'encontre de la salle de naissance aura eu le mérite de porter à la connaissance, de la Direction et de l'ARS, les difficultés auxquelles sont en proie quotidiennement les équipes de cette unité.

7 - Horaires d'ouverture et de fermeture de la DRHF - pour information

La DRH souhaite élargir les plages horaires d'accueil du public. Ces aménagements se feront dans un premier temps en concertation avec les personnels sur la base du volontariat. Un bilan sera présenté après l'été. Ce dispositif sera étendu à toutes les DRH de site. Une permanence sera assurée entre 12h et 14h.

8 - Point DS services - pour information

La direction nous a présenté un point sur le partenariat avec l'ANFH dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux.

Deux thèmes ont été retenus :

- piloter l'absentéisme,
- développer la politique des cadres.

La direction s'est engagée à effectuer un « baromètre social » prochainement.

Le directeur général a déclaré qu'il tenait à ce que cette problématique soit régulièrement abordée en instance en impliquant le corps médical.

9 - Modification de la fermeture de la chirurgie ambulatoire du pôle NSTC pendant les congés scolaires d'avril - Pour information

Afin de répondre aux problématiques d'hébergement des patients relevant de la chirurgie ambulatoire pendant les vacances scolaires, la direction souhaite réduire les semaines de fermeture de l'unité de 5 à 4 par ans.

Le dispositif sera testé lors des congés de printemps 2016.

Concrètement : les agents conserveront la possibilité de prendre des congés pendant les vacances scolaires et continueront de bénéficier de jours bonifiés.

Cela implique : 1 jour de travail supplémentaire par semaine pour les IDE (passage à 48h/ semaine) ainsi que pour deux aides-soignantes ; un appel à une mutualisation du pôle pour du temps aide-soignant sur 3 jours/quinzaine.

Un bilan sera présenté en instance en septembre pour validation ou pas de cette organisation.

La CGT a relevé qu'une fois de plus, le temps maximal de travail hebdomadaire a servi de base pour cette organisation.

Lors du bilan, nous observerons tout dépassement du temps de travail.